

La Bolivie demande à la Cour Internationale de Justice de défendre sa juridiction pour résoudre le conflit maritime qui l'oppose au Chili



La Haye, 8 novembre, (RHC).- La Bolivie a demandé à la Cour Internationale de Justice de défendre sa juridiction pour trouver une solution au différend l'opposant au Chili au sujet d'une issue sur l'Océan Pacifique.

Eduardo Rodriguez, représentant bolivien auprès de cette cour a fait savoir qu'il a présenté le plaidoyer par écrit de la Paz, répondant à un recours du Chili qui met en cause la juridiction de ce tribunal pour juger de cette question.-

La Cour de Justice de la Haye devra décider si elle a effectivement le pouvoir de juger cette plainte. Ensuite, elle convoquera les deux parties pour des audiences orales

au cours desquelles elles exposeront leurs points de vue.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/38751-la-bolivie-demande-a-la-cour-internationale-de-justice-de-defendre-sa-jurisdiction-pour-resoudre-le-conflit-maritime-qui-loppose-au-chili>



Radio Habana Cuba